

LAB de l'école Saint-Bernard de Bailly - Se détendre avec un bon film ?

Publié le 1 mai 2014
Abbé Bernard de Lacoste
6 minutes
École Saint Bernard - Bailly

Editorial de l'abbé Bernard de Lacoste

Mai 2014

Se détendre avec un bon film ?

Il est très agréable, pour se détendre, de regarder un film. Est-ce pour autant légitime ? On peut diviser les films en trois catégories : les films clairement bons, les films clairement mauvais, et enfin les autres films.

1) les films clairement bons

Il s'agit des films inspirés de principes catholiques. **Le pape Pie XI** écrivait à ce sujet :

« le problème du cinéma serait résolu radicalement et très heureusement si on pouvait arriver à produire des films inspirés par les principes chrétiens. Aussi, ne cesserons-nous jamais de louer ceux qui se consacrent ou qui se consacreront à cet art. Qu'ils s'efforcent toutefois de faire en sorte que leurs films expriment vraiment l'idéal chrétien et contribuent à la véritable éducation des masses ! ».

Un catholique peut regarder ces films en toute tranquillité de conscience. Cependant, force est de constater que de tels films sont extrêmement rares aujourd'hui. Des films comme Monsieur Vincent ou Les Cristeros, malgré leurs défauts et leurs lacunes historiques, peuvent être rangés dans cette catégorie.

Certains se sont demandé si le mal et le péché pouvaient être représentés dans un film vraiment catholique. **Le pape Pie XII**) a répondu affirmativement à cette question. Il explique que le péché peut être l'objet principal d'un bon film, comme il peut être l'objet d'une œuvre littéraire, pourvu que la faute ne soit pas dissimulée par des voiles trompeurs, ni exaltée ou justifiée, mais qu'elle soit au contraire enveloppée d'une atmosphère d'honnêteté et de pureté grâce à laquelle le spectateur est incité de façon évidente à condamner le mal. Un tel film peut aider à être plus clairvoyant et peut amener à se dire « Prends garde à toi-même, de peur que tu ne sois aussi tenté » .

2) les films clairement mauvais

Il s'agit des films qui contiennent au moins une scène contraire à la vertu de pureté ou qui incitent au vice directement ou indirectement, ainsi que les films qui tournent en ridicule la vertu ou la vraie religion. Sont à classer dans cette catégorie les films qui présentent le péché comme normal ou admissible. Il s'agit de la majorité des films qui passent aujourd'hui au cinéma ou à la télévision.

Regarder de tels films constitue un péché qui, dans certains cas, pourra être mortel. Le pape Pie XII disait à ce sujet :

« Comment ne pas frémir à la pensée que, par le moyen de la télévision peut s'introduire dans

les familles elles-mêmes l'atmosphère empoisonnée de matérialisme, de fatuité et d'hédonisme que l'on respire trop souvent dans tant de salles de cinéma ? » .

3) les autres films

Certains films ne se classent dans aucune des deux catégories précédentes. Ils ne contiennent aucune scène qui blesse la vertu de pureté ou incite au vice. Mais l'idéal chrétien y est absent. C'est à leur sujet que le pape Pie XII mettait en garde :

« Même les films moralement irréprochables peuvent cependant être spirituellement nocifs s'ils découvrent au spectateur un monde où on ne fait aucune allusion à Dieu et aux hommes qui croient en lui et le vénèrent, un monde où les personnes vivent et meurent comme si Dieu n'existait pas » .

Il faut donc être prudent. En aucun cas de tels films pourront légitimement être regardés fréquemment. Ils habituent en effet l'âme à un esprit naturaliste et païen. De plus, le spectateur est toujours porté, de façon naturelle, à admirer le héros de l'aventure qu'il regarde. En conséquence, de façon tout aussi naturelle, il sera porté à vouloir l'imiter. Or, si le héros, bien que ni débauché ni antichrétien, est animé par un idéal trompeur, le danger pour le spectateur est bien réel. Pourtant, s'il existe une raison proportionnée, alors, dans certaines circonstances, de tels films pourront être légitimement regardés. Ainsi, lorsque le spectateur est mûr et bien formé, capable d'analyser le film avec un regard critique, regarder un tel film peut parfois constituer un acte bon.

On objectera peut-être que ces critères sont extrêmement restrictifs. Les appliquer nous conduira inévitablement à jeter à la poubelle un grand nombre de DVD. Les bons films se comptent alors sur les doigts de la main. Il devient impossible de regarder un film par semaine et difficile de regarder un film par mois.

Nous concédons cependant volontiers l'objection : les bons films sont rares. Mais prenons le problème du bon côté : que de temps gagné, si l'on respecte les règles données ci-dessus ! N'est-il pas paradoxal d'entendre un chrétien se plaindre de n'avoir pas le temps de prier ou de bien s'appliquer à son devoir d'état, alors qu'il regarde deux films par semaine ?

Par ailleurs, que de péchés seraient évités si les films étaient mieux choisis ! Un seul film est parfois suffisant pour blesser une âme pendant toute une vie, et parfois même pour la condamner éternellement.

D'autre part, nous nous plaignons à juste titre de ce qu'il manque à notre jeunesse le sens de l'effort et du sacrifice. Mais est-ce en installant confortablement nos enfants dans un fauteuil face à un écran que nous les aiderons à progresser ? Notre Seigneur nous a prévenus : *« Le royaume des cieux souffre violence, et ce sont les violents qui l'emportent ! »* .

Nous conseillons donc vivement aux catholiques désireux de devenir des saints de passer moins de temps devant leurs écrans et de ne se rendre au cinéma que de façon exceptionnelle. Nous conseillons aux parents chrétiens soucieux de faire de leurs enfants des saints de faire preuve de discernement et de fermeté. Nombreuses sont les activités de détente plus enrichissantes et moins dangereuses pour les âmes : pratique d'un instrument de musique, activités sportives ou culturelles, discussions familiales ou amicales, jeux de société, lecture, etc. Certes, ces divertissements exigent plus d'efforts que ne le demande le cinéma. Mais n'avons-nous pas un idéal élevé ?

Que la sainte Vierge Marie nous donne la force de réaliser les sacrifices qui s'imposent si nous voulons avancer chaque jour sur le chemin du Ciel.

Abbé Bernard de Lacoste, Directeur

Pour lire toute la lettre : chronique de

l'école, nouvelles, activités, projets !

[Cliquez sur le fichier pdf](#)

Notes de bas de page

1. [Vigilanti cura](#), 29 juin 1936[↔]
2. [Aux représentants de l'industrie cinématographique italienne](#) (Audience du 21 juin 1955[↔])
3. Gal VI, 1[↔]
4. Exhortation sur la télévision, 1 janvier 1954[↔]
5. Discours au personnel cinématographique ayant participé au Congrès à Rome, 28 octobre 1955[↔]
6. Mat XI, 12[↔]